

Table ronde sur l'évaluation du fonctionnement social selon les méthodologies en travail social

INTRODUCTION

Sous la forme d'une table ronde, Éric Pilote, Steve Audet, Christian Guillemette et Martin Robert réfléchissent à la transversalité de la réalisation de l'évaluation du fonctionnement social (ÉFS) dans trois méthodes d'intervention utilisées en travail social : l'intervention individuelle, familiale et collective¹. Cette réflexion vise à situer l'ÉFS selon une perspective de travail social intégré. En ce sens, les participants à la table ronde placent l'ÉFS au centre de l'exercice professionnel des T.S., dégagent les éléments clés de l'ÉFS pour démontrer leur applicabilité de manière transversale et déclinent les particularités de cette évaluation dans les différentes méthodes d'intervention en travail social. Il faut rappeler que l'ÉFS est habituellement plutôt associée à l'intervention auprès des individus. Des questionnements sur son applicabilité surgissent lorsqu'elle est transposée dans l'intervention auprès des couples et des familles, des groupes ou des collectivités. Nos invités ont longuement réfléchi à ces questionnements, que ce soit par l'enseignement de l'ÉFS ou par leur pratique professionnelle. Dans leurs récits, ils tentent donc de démystifier la transversalité de l'ÉFS, mais aussi de montrer comment l'ÉFS est appliquée dans les différentes méthodes d'intervention en travail social tout en relevant les enjeux relatifs à sa réalisation.

19

La mise en commun des propos des participants met de l'avant une compréhension harmonisée en ce qui a trait à la transversalité de l'ÉFS. D'abord, l'applicabilité de l'ÉFS dans les différentes méthodes d'intervention est articulée d'après les valeurs profondes du travail social, comme la justice sociale, le respect, la dignité, la primauté de l'autonomie et de l'autodétermination et la croyance en la capacité humaine pour évoluer et se développer ainsi que la défense des droits des personnes. Par ailleurs, les concepts et les notions qui soutiennent l'ÉFS, comme énoncés dans le document-cadre [Vers une vision partagée pour l'enseignement de l'évaluation du fonctionnement social](#) (OTSTCFQ, 2022) (par exemple la démarche dialogique, la reconnaissance, la découverte, les déterminants sociaux, la compréhension vs l'explication ou le diagnostic, l'accompagnement vs l'expertise, etc.), sont repris dans l'applicabilité de l'ÉFS pour chacune des méthodes abordées. Finalement, un regard critique sur la réalisation de l'ÉFS permet de cerner et même de dénoncer les attitudes et les conditions qui font obstacle à sa réalisation. En conclusion, à travers ce dialogue, qui transcende les frontières des différentes méthodes d'intervention, chacun des interlocuteurs incite le lecteur et la lectrice à relever les défis relatifs à la réalisation de l'ÉFS ainsi qu'à réaffirmer son identité professionnelle comme T.S.

Bonne lecture et un grand merci aux participants,

Ylénia Torres, T.S., Chargée d'affaires professionnelles, Direction des admissions

1 Bien que l'ÉFS puisse être intégrée à l'intervention de groupe, cette méthodologie n'a pas été traitée dans le cadre de la table ronde.

Évaluation du fonctionnement social auprès des individus. Entretien avec Éric Pilote

Éric Pilote est travailleur social depuis 20 ans et professeur à l'unité d'enseignement en travail social de l'UQAC depuis 2004. Il enseigne en travail social tant au baccalauréat qu'à la maîtrise. Il s'intéresse, entre autres, aux champs relatifs à l'intervention auprès des individus, couples, familles et groupes. Il a de nombreuses publications à son actif et il a participé à plusieurs colloques, congrès et conférences au Québec, en France et en Belgique.

1. Quelle est la place de l'ÉFS en intervention individuelle?

En intervention sociale personnelle, l'ÉFS occupe une place centrale. Elle en est le socle et la pierre angulaire. À vrai dire, l'ÉFS est présente durant tout le processus. Tout au long de son intervention, la personne travailleuse sociale (T.S.) est toujours en train d'évaluer. Dès le premier contact avec une personne requérant son aide, la T.S. adopte une posture d'écoute afin de bien comprendre la situation. Les données ainsi récoltées lui permettront, éventuellement, d'exercer un agir approprié et pertinent pour la personne. Lors de l'intervention, d'autres données s'ajouteront venant modifier ou peaufiner l'ÉFS du début. Même à la fin du processus d'intervention, lors du sommaire, la T.S. aura encore le loisir d'enrichir son ÉFS en tenant compte de l'évolution de la situation. Constamment, l'intervenante ajuste et peaufine son ÉFS. Ainsi, nous pouvons affirmer que réaliser une ÉFS en intervention sociale personnelle, c'est intervenir. De même, nous pouvons dire aussi qu'intervenir ne peut se faire sans ÉFS. L'intervention et l'évaluation sont intimement liées tout au long du processus.

20

L'ÉFS, c'est le pas de côté que l'intervenant prend pour voir des réalités non entrevues ou cachées à première vue, avant de se jeter dans l'action. Alors, la T.S. prend plusieurs photos de la situation qui lui permettent de voir d'autres perspectives et de donner un angle particulier à son intervention. Il y a la perspective de la personne, de son réseau, de son environnement et de la société. Ce pas de côté donne à voir une vision enrichie et renouvelée de la situation de l'individu et aide la T.S. à faire des liens entre les besoins de la personne, son environnement social, les déterminants sociaux de la santé, ses rôles sociaux, ses forces. Ainsi, elle pourra émettre son avis sur la capacité de la personne et de son environnement à répondre à ses besoins. Préalablement, cet avis aura été passé au crible par l'esprit critique de la T.S. au sujet du système de la santé et des services sociaux ainsi que de la société dans laquelle s'insère l'individu. Une fois ce processus complété, la personne travailleuse sociale pourra enfin présenter ses recommandations.

2. Selon vous, quelles sont les caractéristiques de l'ÉFS lorsqu'elle est appliquée en intervention individuelle?

En intervention individuelle, l'ÉFS se caractérise par cet effort visant à bien comprendre la situation de l'individu en l'insérant dans son milieu et son environnement. Le poids du social pèse lourd dans de nombreuses problématiques et la T.S. veut en tenir compte afin d'alléger, entre autres, l'autre poids très lourd de la culpabilité et de la responsabilité individuelle. Ce regard large englobant les perspectives individuelles et sociales permet à la T.S. d'appréhender la complexité des situations vécues par les personnes requérant son aide.

Elle adopte une posture d'accompagnement où l'histoire de l'individu devient centrale. Par son écoute et son empathie, entre autres, la personne se réapproprie peu à peu son propre récit de vie. Des capacités enfouies voient de nouveau le jour, des bribes de sens réapparaissent, des liens

humains se redessinent et se redéfinissent, des besoins trouvent des réponses adéquates, des rôles sociaux sont aussi mieux joués. Ainsi la personne, retrouvant sa dignité et son insertion sociale, devient une actrice à part entière dans sa communauté.

3. Quels sont les enjeux liés à la réalisation de l'ÉFS en intervention individuelle?

Un des défis associés à l'ÉFS consiste à ne pas perdre de vue que celle-ci est basée sur le jugement clinique des T.S. Bien que celles-ci s'appuient sur des faits et des données, une compréhension fine et sensible des diverses situations devra demeurer prépondérante dans leur analyse. Leur écoute profonde et leur empathie donnent à voir aux T.S. des réalités cachées derrière les faits et les mots. Ainsi, l'intelligence artificielle (IA), qui pourrait s'avérer utile, ne pourra jamais remplacer le jugement clinique des T.S. En ces temps de rationalisation et de mécompréhension des réalités sociales, cela pourrait toutefois s'avérer une grande tentation pour l'État.

Dans un monde de plus en plus violent et totalitaire où certains s'en prennent à l'empathie afin de mieux consolider leur richesse et leur pouvoir, la perspective critique de l'ÉFS demeure un enjeu impératif. Les injustices sociales qui affectent les personnes vulnérables doivent être considérées dans l'ÉFS et les plans d'action mis en œuvre pour soutenir la solidarité. La capacité d'indignation des T.S. face à ces injustices doit se refléter dans leur ÉFS.

Dans la profession du travail social, nul ne peut affirmer un jour qu'il a atteint la perfection dans la réalisation de ses ÉFS. Du moins, ce serait assez prétentieux. Tout au long de leur vie professionnelle, les T.S. se perfectionnent et s'améliorent en ÉFS. Cependant, en début de carrière, la réalisation d'une ÉFS demeure un défi considérable. D'où la pertinence de bien accompagner les personnes qui amorcent leur pratique en leur offrant la possibilité d'avoir accès à de la supervision. Les universités, les milieux de pratique et l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux doivent en faire un enjeu primordial.

Dans les équipes interdisciplinaires, les T.S. sont appréciées pour la qualité de leur ÉFS et le regard unique qu'elles posent sur les diverses situations rencontrées. Il ne faudrait pas perdre cela de vue. C'est une question de reconnaissance sociale et d'expertise professionnelle, et ce, tant auprès de la population que des autres professionnels. D'où l'importance de la vigilance face à la surcharge de cas, à la rapidité exigée, à la rentabilité comptable à tout prix.

Évaluation du fonctionnement social auprès des familles. Entretien avec Steve Audet

Steve Audet est travailleur social et psychothérapeute spécialisé dans l'intervention auprès des familles. Ses expériences comme clinicien (plus de 20 ans), chercheur et enseignant (plus de 15 ans d'enseignement à l'université) l'amènent à réfléchir constamment aux liens entre la théorie et la pratique. Il a publié en 2019, en collaboration avec Denise Rondeau Robitaille, un ouvrage intitulé L'évaluation du fonctionnement social. Du quoi au comment. M. Audet a aussi contribué à la publication d'une vingtaine d'articles dans des revues scientifiques et professionnelles.

Comme le souligne notre ouvrage *L'évaluation du fonctionnement social. Du quoi au comment* (Audet et Rondeau-Robitaille, 2019), nous adhérons à une vision collaborative de l'ÉFS. Nous n'évaluons pas des individus ou des familles : nous réfléchissons avec eux à leurs besoins, à leurs ressources et à leurs objectifs. Nous construisons avec eux une vision de la situation-problème qui permet des changements. Les solutions sont réfléchies ensemble et le plus possible réalisées par le système-client dans l'optique du respect de l'autodétermination et du renforcement de leur pouvoir d'agir.

1. Quelle est la place de l'ÉFS en intervention auprès des familles?

L'évaluation débute souvent lors de la première rencontre, à moins qu'il n'y ait une situation de crise à gérer. Pour cette raison, l'évaluation est l'occasion de mieux connaître la famille qui nous reçoit. Elle nous invite à prendre contact, à écouter ses histoires, ses préoccupations, ses espoirs. La famille évalue si nous sommes capables de l'accueillir, de l'écouter et de l'aider. William C. Madsen (2013) estime que les familles veulent qu'on les connaisse et que l'on comprenne leur contexte de vie avant d'essayer de les aider.

L'évaluation devrait être la pierre d'assise de l'intervention. Le danger est qu'elle se fige comme un diagnostic implacable alimentant l'impasse que la famille cherche à résoudre. L'évaluation doit augmenter le pouvoir d'agir des familles et non le réduire. En ce sens, l'évaluation n'est pas un diagnostic social. Elle s'inscrit dans le processus de changement. L'évaluation facilite les échanges entre les membres de la famille de même qu'entre celle-ci et la communauté. Elle alimente la réflexion sur les besoins, les ressources et les objectifs de la famille. Elle s'inscrit dans un processus de reprise de pouvoir. Les familles détiennent les compétences pour résoudre les problèmes qui se posent à elles, écrivait Guy Ausloos (1995).

2. Selon vous, quelles sont les caractéristiques de l'ÉFS lorsqu'elle est appliquée à l'intervention familiale?

On définit l'ÉFS comme un dialogue structuré entre la famille et la T.S. dans le but de connaître la famille, de clarifier ses besoins, de préciser ses ressources et ses compétences. La réflexion collaborative entre la famille et la T.S. permet peu à peu de dégager le but de la consultation et de clarifier les attentes. Ce dialogue active aussi des mécanismes de changement comme l'expression des émotions, l'écoute entre les membres de la famille, l'affirmation de soi et, éventuellement, la résolution de problèmes pas-à-pas. En conséquence, l'ÉFS est plus qu'un dialogue, car elle permet l'expérimentation du changement dans l'ici-et-maintenant.

Une particularité du travail social est de s'intéresser au contexte de vie des familles. L'environnement des familles est particulièrement significatif. Il permet de comprendre les liens entre une famille et sa communauté (grands-parents, école, service de garde, services de loisirs, sécurité du milieu de vie, etc.). La T.S. dessine un portrait dynamique des échanges entre la famille et la communauté. Cela permet de contextualiser et de comparer le comportement de la famille selon différents environnements. Cette vision dynamique redonne du pouvoir aux familles et évite le piège d'une vision déterministe. À cet égard, la T.S. doit se méfier de l'usage des déterminants sociaux, qui sont trop souvent perçus comme des contraintes plutôt que des éléments de reprise de pouvoir.

L'opinion professionnelle n'est pas un diagnostic social ni un jugement posé sur la famille. La T.S. se laisse influencer par la famille pour libérer la parole et accéder à leur vécu. L'opinion de la T.S. va ainsi évoluer au fur et à mesure qu'elle apprendra à connaître la famille, son contexte et la situation-problème qui a motivé cette consultation. Surtout, l'opinion est partagée, discutée et les réactions de la famille sont validées. Cela permet de normaliser les craintes liées à la consultation et au changement, et éventuellement de résoudre le paradoxe entre le changement voulu et les craintes qu'il suscite, ce qui favorisera l'alliance de travail.

3. Quels sont les enjeux liés à la réalisation de l'ÉFS en intervention familiale?

Le premier défi est de mobiliser la famille, d'abord à participer à la consultation, ensuite à réaliser le changement. Les deux sont indissociables. Le membre absent détient des informations, un point

de vue et un vécu. En acceptant de partager son vécu et en écoutant celui des autres membres, il fait un premier pas vers le changement. La famille consulte pour briser le silence et s'écouter dans un cadre rassurant.

Le deuxième défi est la mobilisation de la famille vers le changement. L'évaluation ne peut se contenter d'évaluer les problèmes qui perdurent : elle doit susciter de l'espoir. Non pas un vague espoir, mais une expérience qui l'éveille, comme l'écoute de l'autre, qui est souvent négligée lorsque les conflits perdurent. L'évaluation permet de voir la famille en action, ce qui donne des occasions de nommer ses forces. Les compétences des familles se déploient mieux dans un contexte de collaboration qui valorise la parole et le vécu de chacun. C'est de là qu'émergent l'espoir et la motivation au changement selon l'approche court terme planifiée systémique (CTPS).

Enfin, l'espoir des T.S. est aussi à considérer. Croyons-nous aux compétences de ces familles? Croyons-nous en leur capacité de résoudre les problèmes qu'elles vivent?

Évaluation du fonctionnement social en intervention collective. Entretien avec Christian Guillemette

Christian Guillemette, T.S. et organisateur communautaire, a d'abord travaillé en intervention sociale, en organisation communautaire et en gestion. En 2007, il s'est orienté vers l'enseignement, d'abord au niveau collégial. Depuis 2015, il est chargé de cours au module de travail social de l'UQAR. Son enseignement porte notamment sur les politiques et législations sociales, l'intervention individuelle et collective ainsi que sur les services sociaux, les organisations et les conditions de pratique des T.S.

23

1. Quelle est la place de l'ÉFS en intervention collective?

Les professionnel.le.s en intervention collective n'ont pas l'habitude d'utiliser l'expression « évaluation du fonctionnement social » dans le cadre de leur pratique. En fonction de la nature de l'évaluation qui sera effectuée, on parlera davantage d'étude d'une communauté, d'analyse d'une situation ou d'analyse du contexte et de la conjoncture (Gaudreau, 2021; Lavoie et Panet-Raymond, 2020; Le Pain et Larose-Hébert, 2025). À noter aussi que le terme « évaluation » est plus souvent utilisé, en intervention collective, en vue de nommer la dernière étape du processus d'intervention, soit celle de l'évaluation de l'intervention (Duperré et Foisy, 2024; Lavoie et Panet-Raymond, 2020). De son côté, l'étape visant à comprendre la réalité, les besoins, les capacités et les difficultés d'une communauté est généralement nommée exploration et analyse de la situation (Duperré et Foisy, 2024).

L'exploration et l'analyse de la situation sont une étape essentielle lors de l'amorce d'une intervention collective. Sur le plan méthodologique, le groupe de citoyens, l'organisme du milieu ou l'organisation publique qui souhaite démarrer un nouveau projet collectif doit recueillir et analyser un ensemble d'informations afin de démontrer la pertinence sociale du projet envisagé, tout en assurant une compréhension juste et complète de la communauté explorée, du problème social ou de la situation-problème sur lesquels la communauté souhaite agir, ainsi que du territoire (lorsque pertinent) au sein duquel le projet collectif s'insérera (Duperré et Foisy, 2024; Lavoie et Panet-Raymond, 2020; René et al., 2020).

2. Selon vous, quelles sont les caractéristiques de l'ÉFS lorsqu'elle est appliquée en intervention collective?

Une évaluation du fonctionnement social plus classique est continue, interactive et réflexive (Boily et Bourque, 2017; OTSTCFQ, 2011). La démarche d'exploration et d'analyse d'une situation, en intervention collective, répond à ces mêmes caractéristiques. Elle est continue, puisqu'elle s'élabore dans le temps, au fur et à mesure que de nouvelles informations apparaissent ou que les résultats des actions effectuées sont évalués et pris en considération, afin de mieux comprendre les enjeux en présence (Gaudreau, 2021; Lavoie et Panet-Raymond, 2020). Cette étape est aussi interactive et réflexive, puisqu'elle exige des allers-retours constants entre l'exploration et l'analyse des informations de provenance (scientifique, citoyenne et professionnelle) et de nature (quantitative ou qualitative) différentes (Duperré et Foisy, 2024; Gaudreau, 2021; Lavoie et Panet-Raymond, 2020; Le Pain et Larose-Hébert, 2025). Par ailleurs, l'analyse d'une situation, en intervention collective, devrait aussi être coconstruite avec les personnes directement concernées. À ce sujet, le collectif VAATAVEC² (2014) propose que cette démarche s'effectue AVEC les premières personnes concernées et soit basée sur trois grands principes, soit penser, décider et agir avec les expert.e.s de vécu. Cette posture de recherche transformatrice et émancipatoire s'appuie sur des valeurs d'égalité et de dignité (Collectif VAATAVEC, 2014). En outre, l'analyse d'une situation favorise ce que Ninacs (2008) nomme « l'empowerment communautaire dans la mesure où elle renforcera, chez les personnes et les collectivités engagées, une prise de conscience de leurs propres capacités à déclencher et à contrôler l'action en valorisant un rapport actif aux savoirs et à la réalité » (cité dans Lavoie et Panet-Raymond, 2020, p. 121).

3. Quels sont les enjeux liés à la réalisation de l'ÉFS en intervention collective?

24

Un enjeu important se rapporte à l'origine de l'intervention collective ou au modèle de pratique demandé aux intervenant.e.s. Lorsque l'intervention se base sur une approche socio-institutionnelle technocratique, l'intervention est planifiée et organisée par des personnes expertes (issues par exemple d'un ministère ou d'une direction de la santé publique) et laisse peu de place aux personnes directement concernées et à leurs savoirs (Bourque et Lachapelle, 2007; RQiiAC, 2020). Bien que les organisateurs.trices communautaires travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux sachent faire preuve d'une grande créativité afin d'appliquer une approche la plus participative possible pour inclure des personnes directement concernées dans l'analyse de la situation (Bourque et Lachapelle, 2007; RQiiAC, 2020), il n'en demeure pas moins que « l'imposition [...] de mandats ou de commandes visant à implanter des programmes sectoriels, centralisés et descendants [constitue] une tendance lourde (Bourque, 2024, p. 114-115).

En outre, même dans une intervention collective réellement participative, la présence de rapports de pouvoir entre des acteurs issus d'horizons différents peut s'avérer un défi (René et al., 2020), notamment en raison des cultures très différentes entre ceux-ci (Gaudreau, 2021). Afin d'amoinrir ces rapports de pouvoir, il est important de valoriser, durant l'exploration et l'analyse de la situation, les connaissances et expériences des personnes directement concernées, que ce soit en renforçant leur estime de soi ou en les accompagnant dans la défense de leurs idées (René et al., 2020).

2 Vers une autonomie alimentaire pour touTEs : Agir et Vivre Ensemble le Changement (VAATAVEC).

Évaluation du fonctionnement social selon une perspective de travail social intégré. Entretien avec Martin Robert

Martin Robert est consultant en travail social, il agit comme formateur, superviseur (individuellement et de groupe) et expert-conseil. Il a œuvré dans le réseau de la santé, à la mission CLSC pendant 34 ans. Depuis dix ans, il offre la formation sur l'évaluation du fonctionnement social pour l'OTSTCFQ. Il s'intéresse particulièrement à la clinique du travail social professionnel dans un contexte organisationnel et sociopolitique mouvant et à son lien avec l'identité professionnelle ainsi qu'à la spécificité de l'intervention sociale.

1. Quelle est la place de l'ÉFS en travail social lors d'une intervention effectuée selon une perspective intégrée (individuelle, familiale, de groupe et collective)?

Aborder l'évaluation du fonctionnement social sans faire d'abord de distinction entre les différents modes d'intervention se conçoit plus clairement (ici au Québec en tout cas) par le fait que le *Code des professions* décrit le champ d'exercice de façon à le permettre :

Évaluer le fonctionnement social, déterminer un plan d'intervention et en assurer la mise en œuvre ainsi que soutenir et rétablir le fonctionnement social de la personne en réciprocité avec son milieu dans le but de favoriser le développement optimal de l'être humain en interaction avec son environnement. (Code des professions, C-26, art. 37 i)

Appuyée par la légitimité déontologique et normative que cela amène à préciser, cette reconnaissance formelle situe le travail social comme une discipline professionnelle, donc qui s'appuie sur une clinique qui lui est propre, une certaine forme de « clinique du changement social ». Or, selon l'Office des professions du Québec, la « personne en réciprocité avec son milieu » qui est visée par l'évaluation n'est pas seulement un individu : « Cette personne peut être un individu, un couple, une famille, un groupe ou une collectivité » (Office des professions, 2021, p. 41).

Si on la considère dans cette perspective « trans-modale », l'évaluation du fonctionnement social est semblable dans ses fondements cliniques. En effet, dans n'importe quel type d'intervention, l'ÉFS n'est pas une étape, mais un processus actif qui s'articule tout au long de la démarche d'intervention, qui se peaufine et se structure en dialogue avec le ou les acteurs concernés. Aussi, dans toutes ces formes, elle vise le renforcement des possibilités d'agir des populations.

Elle est au cœur de l'intervention, car elle permet d'élaborer le jugement clinique définissant l'acte professionnel. Elle structure la réflexion pour préciser le sens de l'intervention en dialogue avec les individus, groupes ou collectivités impliqués. Plus la compréhension sera claire et partagée, plus les objectifs d'intervention pourront être atteints et le processus sera co-construit. Dans chaque mode de travail social, la posture professionnelle qu'impose l'évaluation (et conséquemment toute l'intervention) en est une de collaboration, d'alliance et d'accompagnement où le travailleur social se place en rupture avec un positionnement d'expert extérieur.

2. Selon vous, quelles sont les caractéristiques de l'ÉFS lorsqu'elle est appliquée selon une perspective de travail social intégré?

Dans n'importe quel mode d'intervention en travail social, la première caractéristique de l'ÉFS, la plus fondamentale, est épistémologique. En travail social, l'évaluation est un acte de compréhension, et non un exercice de définition et encore moins une démarche de classification nosographique.

On constate, particulièrement dans le réseau de la santé, la prépondérance et l'immense place que prennent les évaluations visant à classifier, à définir ou à orienter les situations-problèmes pour pouvoir les traiter. Ce type d'évaluation procède par objectivation et amène une réification des problèmes extraits des vécus contextualisés. Cet épistémé propre aux sciences naturelles vise d'abord à expliquer en précisant les causes, tandis que celui des sciences humaines et sociales vise davantage à comprendre pour saisir le sens, l'articulation des facteurs déterminants. Le processus d'évaluation-classification, utile dans une logique de traitement des problèmes et pathologies, ne permet pas de rendre compte de la réalité agissante des contextes sociaux et de ce qui structure les subjectivités dans des contextes sociaux singuliers.

Le processus de compréhension de l'ÉFS implique la création d'un lien empathique pour saisir le sens et structurer, dans la cohérence des vécus, l'accompagnement en travail social. C'est donner un sens à la situation comme un tout, plutôt que de la séparer en objets à traiter. Le processus d'explication biomédical, pour sa part, demande plutôt une certaine distanciation pour mieux saisir les particularités des malaises et troubles et les morceler en objets traitables.

La deuxième caractéristique fondamentale de l'ÉFS est qu'elle est essentiellement une mise en contexte. Son objet est la réciprocité de l'individu (famille ou collectivité) avec son environnement. L'ÉFS fait apparaître le contexte social en deçà et au-delà du problème ou de la personne pour cibler d'éventuelles cibles d'intervention. Cette mise en contexte est aussi ce qui distingue l'ÉFS des autres évaluations professionnelles, elle fonde la discipline du travail social, dont le champ d'exercice concerné, non pas sur un problème ou une personne mais bien à partir d'une situation sociale vécue.

3. Quels sont les enjeux liés à la réalisation de l'ÉFS selon une perspective de travail social intégré?

26

Le principal enjeu, d'après moi, est de soutenir une analyse et une opinion professionnelle construites à partir d'une compréhension empathique qui respecte la singularité des vécus des personnes et des populations et qui met en lumière les dimensions sociales et subjectives des situations abordées. La difficulté est d'y arriver dans des organisations qui prescrivent non seulement des façons de faire, mais des façons de comprendre, prédéfinies par des programmes, des protocoles et justifiées par des *best practices* standardisées.

Que ce soit en individuel, familial, de groupe ou en action collective, la logique médicale prépondérante impose des façons de comprendre, une méthode « diagnostique » qui distingue les subjectivités en établissant un rapport de distance entre celui qui observe (et qui juge) et l'objet regardé. Distance qui est rendue possible par celle établie, par la rigidité des procédures, entre l'intervenant-expert et la personne-patiente vulnérable.

Cette méthodologie s'applique autant en collectif lorsque les interventions s'inscrivent dans les logiques cartographiées en santé publique qu'en individuel dans les processus et protocoles d'accès. La compréhension doit émerger des liens intersubjectifs et s'élaborer à partir de la singularité des contextes sociaux. Dans des modes organisationnels exigeant standardisation des méthodes, fragmentation des processus et reddition de comptes calculée, il y a peu de place pour l'affirmation d'une lecture singulière des situations sociales.

RÉFÉRENCES

Ausloos, G. (1995). *La compétence des familles*. Erès.

Boily, M. et Bourque, S. (2017). L'évaluation psychosociale. Dans D. Turcotte et J.-P. Deslauriers (dir.), *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle* (2^e éd., p. 61-82). Presses de l'Université Laval.

- Bourque, D. (2024). L'intervention de groupe et l'intervention collective en travail social. Dans D. Bourque (dir.), *Mettre en œuvre le travail social de demain* (p. 93-123). Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, D. et Lachapelle, R. (2007). L'approche socio-institutionnelle en organisation communautaire. Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau et L. Fréchette (dir.), *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique* (p. 101-117). Presses de l'Université du Québec.
- Collectif VAATAVEC (2014). *L'AVEC, pour faire ensemble : un guide de pratiques, de réflexions et d'outils*. <http://www.pauvrete.qc.ca/document/lavec-pour-faire-ensemble/>
- Duperré, M. et Foisy, D. (2025). L'organisation communautaire : pratique de changement social. Dans D. Turcotte, J.-P. Deslauriers et J.-M. Deslauriers (dir.), *Introduction au travail social* (4^e éd., p. 187-213). Presses de l'Université Laval.
- Gaudreau, L. (2021). *Sens, cohérence et perspective critique en intervention collective : dimensions fondamentales et actualisations*. Presses de l'Université du Québec.
- Lavoie, J. et Panet-Raymond, J. (2020). Les étapes du processus d'intervention communautaire. Dans J. Lavoie et J. Panet-Raymond (dir.), *La pratique de l'action communautaire* (4^e éd., p. 113-149). Presses de l'Université du Québec.
- Le Pain, I. et Larosel-Hébert, K. (2025). *Le travail social. Théories et pratiques* (4^e éd.). Chenelière Éducation.
- Madsen, W. C. (2013). *Collaborative therapy with multi-stressed families*. Guilford Press.
- Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Presses de l'Université Laval.
- Office des professions du Québec (2021). *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines. Guide explicatif*.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2022). *Vers une vision partagée pour l'enseignement de l'évaluation du fonctionnement social*. <https://www.otstcfq.org/documentation/vers-une-vision-partagee-pour-lenseignement-de-levaluation-du-fonctionnement-social/>
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2011). *Cadre de référence. L'évaluation du fonctionnement social*. <https://www.otstcfq.org/documentation/evaluation-du-fonctionnement-social/>
- René, J.-F., Panet-Raymond, J. et Lavoie, J. (2020). La recherche au service de l'action communautaire. Dans J. Lavoie et J. Panet-Raymond (dir.), *La pratique de l'action communautaire* (4^e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- RQiiAC (2020). *Pratiques d'organisation communautaire dans les établissements de santé et de services sociaux du Québec. Cadre de référence du RQiiAC*. Presses de l'Université du Québec.